

# LYS-HAUT-LAYON

# mag'

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE  
LA COMMUNE DE LYS-HAUT-LAYON



**Les temps forts  
de l'année 2020**

**NAISSANCES**

Mia DEBIEU - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Ninon BARON - Nueil-sur-Layon  
 Franckie MORLEC PETIT - La Fosse-de-Tigné  
 Albane GICQUEL - Nueil-sur-Layon  
 Eglantine CHAUVEAU - Tigné  
 Nolhan DUHAMEL - Nueil-sur-Layon  
 Rahma RABEHI - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Alison HALLO - Vihiers  
 Emmy BORDEAU - Vihiers  
 Lya BARDET - Nueil-sur-Layon  
 Lya MARTINEAU - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Jazzy BURGOS OUDOUX - Vihiers  
 Ombylne CAILLAULT - Le Voide  
 Maëline SECHET - Tigné  
 Wendie BERNARD - Tigné  
 Hugo LETENEUX - Tigné  
 Esmée DURET - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Suzon GAILLARD - Tigné  
 Chloé URBIN TUFFERAU - Vihiers  
 Rozenn TRILLEAUD - Tigné  
 Gladys ALLEAUME ROBINEAU - Vihiers  
 Achille LEFORT - Trémont  
 Eve INDELICATO AUBERY - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Louis JEGOUX - Vihiers  
 Nina PICHON - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Timothée VEGER - Vihiers  
 Gaïa LEROY - Vihiers  
 Maho LEFEVRE - Nueil-sur-Layon  
 Alice ROBICHON - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Nolan LAMOUREUX - Trémont  
 Lou-Ann CORDIER - Vihiers  
 Pablo GOURDON - Vihiers  
 Zélie NOVOU - Le Voide  
 Lilou CRESTIN - Nueil-sur-Layon  
 Lizyo GARCIA - Le Voide  
 Anna RAT - Vihiers  
 Hannah FOYER - Vihiers  
 Paul DA SILVA - Vihiers  
 Timéo LANDRY - La Fosse-de-Tigné  
 Bryan BRAULT - Nueil-sur-Layon  
 Alma DELALANDE - Nueil-sur-Layon  
 Hannah OSWALD - Nueil-sur-Layon  
 Pauline GALLARD - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Victor CHEVRIER - Trémont  
 Ezéckiel LECOMTE - Trémont  
 Agathe CRAMOIS - Nueil-sur-Layon  
 Kaïssy SILVERT - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Louise GASNEAU - Trémont  
 Lancelot-Marie GANNAT - Tancoigné  
 Sixtine ALBERT PLANCHOT - Nueil-sur-Layon  
 Louka GRIAUD - Vihiers  
 Tiago RETAILLEAU - Le Voide  
 Charly GODEAU - La Fosse-de-Tigné  
 Nora HUDON - Saint-Hilaire-du-Bois

**MARIAGES**

Amina MERABET et Sid-Ali RABEHI - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Christelle CHIRON et Michele BRIDDA - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Marie-Thérèse RAIMBAULT et Alain MERE -

Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Lise LIBERAL et Steeve PICHON - Vihiers  
 Delphine HOUDEMONT et Julien DUFOUR - Vihiers  
 Thérèse Du BOUEXIC de PINIEUX et Adrien LE BRETON de la BONNELLIERE - Tigné  
 Sandrine GALISSON et Mickaël MOULIN - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Marie MICOU et Fabien MERCERON - Le Voide  
 Aline DAVY et Patrice COSSARD - Vihiers  
 Angéline COMPAIN et Victor GRIVIAULT - Tigné  
 Mayline COAT et Jérôme BERTRAND - Vihiers  
 Audrey LHERAULT et Emmanuel DUPRONT - Tigné  
 Chloé LEMAIRE et Benjamin BAR - Vihiers  
 Ombline TEZIER et Godefroy DAUBIN - Tigné  
 Mélanie LAURENT et Damien GARNIER - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Elodie BRIAND et Guillaume MAROLLEAU - Saint-Hilaire-du-Bois

**DÉCÈS**

Pierre LADOUX - Vihiers  
 Louis BOISSINOT - Vihiers  
 Jean-Claude BROTHIER - Vihiers  
 Cédric PINET - Tigné  
 Théophane PILLET - Vihiers  
 Christian MOULLET - Vihiers  
 Roger CLEMOT - Vihiers  
 Odette COCHARD - Vihiers  
 Almor FERREIRA - Vihiers  
 Anne-Marie GRELLIER - Nueil-sur-Layon  
 Yvonne MORIN - Nueil-sur-Layon  
 Marie-Anne BAZANTAY - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Françoise JOUSSET - Vihiers  
 René GAIGNARD - Vihiers  
 Anne-Marie SUIRE - Le Voide  
 Bernard GOURIN - Nueil-sur-Layon  
 Gérard MATHIEN - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Monique POUPARD - Trémont  
 André BUFFARD - Trémont  
 Marguerite POUPARD - Vihiers  
 Michel DELINE - Vihiers  
 Suzanne BOURREAU - Nueil-sur-Layon  
 Helga WITTHAUER - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Gilberte BRIAND - Vihiers  
 Jeannine MORIN - Vihiers  
 Maurice GODINEAU - La Fosse-de-Tigné  
 Général André DUPUY DE LA GRAND'RIVE - Tancoigné  
 Jean-Pierre RULLIER - Tancoigné  
 Patrice CHOLOUX - Vihiers  
 Marie POINTECOUTEAU - Nueil-sur-Layon  
 Jean-Luc HACAULT - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Jean FERCHAUD - Tigné  
 Roger MAHÉ - Trémont  
 Colette ROBINEAU - Le Voide  
 Elianee DENECHEAU - Vihiers  
 Maurice CORDIER - Tigné  
 Louis TIJOU - Le Voide  
 Rémi BOUTIN - Nueil-sur-Layon

Dominique DURAND - Vihiers  
 Manuel RIBEIRO GRANGEIRO - Vihiers  
 Jean-Luc BAUGÉ - Nueil-sur-Layon  
 Denise CLÉMOT - Vihiers  
 Claude RAMBAULT - Nueil-sur-Layon  
 Jacques RABIN - Vihiers  
 Marie-Hélène CHAILLOU DE FOUGEROLLE née DE SCORBIAC - La Fosse-de-Tigné  
 Joao CASTRO CARDOSO - Trémont  
 Jean JANIK - Vihiers  
 Christophe BRESSON - Tigné  
 Yvonne BOUE - Nueil-sur-Layon  
 Marc PINEAU - Le Voide  
 Chantal FROUIN - Vihiers  
 Daniel CASSEREAU - Vihiers  
 Josette ANGERS - Vihiers  
 Monique GOURRICHON - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Daniel BAZANTAY - Nueil-sur-Layon  
 Joël BAUDIN - Tigné  
 Hubert TERRY - Vihiers  
 Evelyne CHAUVEREAU née CORDIER - Tigné  
 Lucien MOUCHARD - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Louis LOISEAU - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Hubert CHAUVEAU - Vihiers  
 Jacques PANTEL - Nueil-sur-Layon  
 Marie-Thérèse MORVAND - Vihiers  
 Edeltraude MARCHAND - Nueil-sur-Layon  
 Colette LAMBERT - Nueil-sur-Layon  
 Huguette BERTOLI - Vihiers  
 Christian MONTEIL - Vihiers  
 Roger SECHET - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Jean SEDEJ - Vihiers  
 Lucienne SECHET - Le Voide  
 Sylvain MOINET - Tigné  
 Marie-Madeleine PINET - Nueil-sur-Layon  
 Joseph METAYER - Vihiers  
 Lucienne MARTINEAU - Le Voide  
 Etienne MALLARD - Nueil-sur-Layon  
 Michel MAISONNEUVE - Nueil-sur-Layon  
 Christian MAUDOUX - Vihiers  
 Bernadette MAZEAU - Vihiers  
 Henri BABIN - Les Cerqueux-sous-Passavant  
 Guy FREMONDIÈRE - Vihiers  
 Gisèle DELAUNAY - Nueil-sur-Layon  
 Paulette RABOUIN née DAVY - Tigné  
 Jean-Louis MENARD - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Maurice JAUGIN - Nueil-sur-Layon  
 Marie-Thérèse CESBRON - Le Voide  
 René JEANNEAU - Nueil-sur-Layon  
 Edith POUVREAU - Vihiers  
 René CORABOEUF - Vihiers  
 Gaston DOUET - La Fosse-de-Tigné  
 Jean VALLÉE - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Gabrielle POUPARD - Saint-Hilaire-du-Bois  
 Angèle RENARD - Vihiers  
 Joseph TERAZZI - Vihiers  
 Germaine HUDON - Vihiers  
 Claire GODIN - Vihiers  
 Michelle HÉRISSÉ - Vihiers  
 Henri SIMONNEAU - Vihiers  
 Monique LELIÈVRE - Vihiers  
 Christiane LÉCUYER - Vihiers  
 Jean GIRARD - Vihiers  
 Roland HAUTCOEUR - Vihiers

# Sommaire

# Édito 3

- 02 | Etat civil**  
de l'année 2020
- 03 | Edito**
- 04 | Agenda**
- 04 | Dossier**  
Les temps forts de l'année 2020 et la gestion de la crise de la Covid-19
- 10 | Vie municipale**  
Présentation de vos nouveaux Élus  
Téléthon  
Projet éolien  
Le CCAS propose des solutions de logements temporaires  
Urbanisme au quotidien
- 13 | Actualités**  
Le Ciné'fil, toujours actif  
Les objectifs de Terre en Vie-Pays de Vihiers  
Réglez vos factures chez votre buraliste
- 14 | Découvrir**  
Bienvenue à Maud AUNEAU - Réflexologue  
L'autre perception, mise à disposition d'ateliers créatifs  
Permanences Finances Publiques  
Cours de sport en ligne
- 15 | Tribune des élus**



Vous avez entre les mains le premier numéro du magazine «Lys Haut Layon Mag'». La commune souhaite apporter une nouvelle manière d'aborder l'information municipale. En effet, tous les deux mois, vous retrouverez l'actualité de la commune de Lys-Haut-Layon et notamment les grands projets en cours ou à venir.

Ce nouveau concept mettra fin au bulletin municipal, habituellement diffusé une fois par an et retraçant l'année dans chaque commune déléguée.

Avec ce magazine nous avons une volonté d'affirmer l'appartenance à un territoire via des événements, des projets structurants, et de valoriser ses atouts (habitants, associations, entreprises...). Le tout en conservant une information de proximité et continue tout au long de l'année. Vous retrouverez des actions de la collectivité et des initiatives et personnalités qui animent les communes de Lys-Haut-Layon.

Au vu des conditions sanitaires nous ne pouvons pas organiser nos traditionnels vœux au sein de nos communes déléguées et j'en suis bien désolé, pour cette occasion vous trouverez une carte de mes vœux 2021, jointe à ce mag. En espérant que ce mag vous donne entière satisfaction et en attendant de nous retrouver, veuillez recevoir tous mes vœux de santé et de bonheur pour l'année 2021

**Médéric Thomas**  
Maire de Lys-Haut-Layon

## L'agenda

### Février

**9 février 2021**  
**Banque alimentaire - Distributions alimentaires**

Les Cerqueux-s/s-P, Vihiers, Tancoigné, La Fosse-de-Tigné et Tigné.

**23 février 2021**  
**Banque alimentaire - Distributions alimentaires**  
Nueil-sur-Layon et Trémont.

**Hiver 2020/2021**  
**Restos du cœur - Distributions alimentaires**

Tous les vendredis de 10h à 12h, jusqu'au vendredi 12 mars 2021.

### Mars

**5 et 6 Mars 2021**  
**Restos du cœur - Collecte nationale**  
Collecte nationale des Restos du cœur dans les hypermarchés de la région.

**9 Mars 2021**  
**Banque alimentaire - Distributions alimentaires**  
Tancoigné, La Fosse-de-Tigné, Tigné, Les Cerqueux-s/s-P. et Vihiers.

**19 Mars 2021**  
**Cérémonie à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie**  
Vihiers

**23 Mars 2021**  
**Banque alimentaire - Distributions alimentaires**  
Nueil-sur-Layon et Trémont.

### Avril

**2 avril au 29 octobre 2021**  
**Restos du cœur - Distributions alimentaires**

Tous les vendredis de 10h à 12h.

**6 avril 2021**  
**Banque alimentaire - Distributions alimentaires**  
Les Cerqueux-s/s-P, Vihiers, Tancoigné, La Fosse-de-Tigné et Tigné.

**10 et 11 avril 2021**  
**La Grande Vihiersoise**  
Foire exposition de l'association Art. com du Vihiersois à Vihiers.

**17 avril 2021**  
**Inauguration de l'Espace Culturel André GUIBLET**  
Accueil par les Élus, spectacle jeune public, animations, visite libre de la médiathèque et de l'école de musique.

**20 avril 2021**  
**Banque alimentaire - Distributions alimentaires**  
Nueil-sur-Layon et Trémont.

## 4 - Le Dossier

# Les temps forts de l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19. Certains travaux ont été ralenties, des évènements annulés, les élections reportées... découvrez l'actualité de cette année un peu spéciale.

## Recensement

### JANVIER - FÉVRIER

Le recensement de la population de Lys-Haut-Layon s'est achevé le 15 février 2020. Du 8 au 15 janvier 2020, chaque agent recenseur a effectué la tournée de reconnaissance de son secteur et a relevé les adresses. 17 agents ont été recrutés : 4 pour Vihiers, 3 pour Saint Hilaire du Bois, 1 pour Le Voide, 3 pour Nueil-sur-Layon, 1 pour La Fosse-de-Tigné, 1 pour Les Cerqueux-sous-Passavant, 2 pour Tigné, 1 pour Trémont et 1 pour Tancoigné.

Cette année les habitants avaient la possibilité de le faire par internet. L'agent recenseur s'est présenté chez les personnes, leur a proposé de répondre en ligne et leur a remis une notice qui contenait toutes les informations nécessaires.

### En quelques chiffres

Le taux de réponses par internet a été légèrement supérieur à 60% ce qui place la commune de Lys-Haut-Layon en dessous du taux moyen de réponses en ligne dans les Pays de La Loire. La commune compte 3 877 habitations et 7 427 bulletins individuels ont été récoltés. La population totale de Lys-Haut-Layon est de 8 008 hab.

## Emménagement dans les locaux de la mairie de Lys-Haut-Layon

### FÉVRIER

La mairie de Lys-Haut-Layon a été rénovée et agrandie dans le courant de l'année 2019. L'extension était devenue nécessaire, la mairie se révélant trop exiguë pour accueillir l'ensemble des services de la commune nouvelle ainsi que



les services décentralisés de L'Agglomération du Choletais. Les travaux se sont achevés en **début d'année 2020**. Les agents administratifs ont pu emménager dans les nouveaux locaux **du 3 au 7 février** et profiter pleinement de l'espace avant le confinement.

## Élections municipales

### MARS

Les élections municipales se sont tenues le **15 mars 2020** dans les différents bureaux de vote de la commune. La liste *Agir pour Lys-Haut-Layon* présentée par Médéric THOMAS a été élue au premier tour au suffrage universel direct par les habitants.

### Nombre de voix

- Liste majoritaire : 1623 voix
- Liste minoritaire : 1058 voix.

Le conseil municipal est donc constitué de 28 conseillers de la liste majoritaire et 7 conseillers de la liste minoritaire.

L'installation du conseil municipal a eu lieu le **28 mai 2020**. Le conseil a élu le Maire de Lys-Haut-Layon, Médéric THOMAS, les maires délégués et les adjoints. Le **11 juin 2020** les commissions ont été installées.

## Voirie lotissement des Acacias

### MARS/AVRIL

Dans le courant des mois de mars et avril la voirie du lotissement des Acacias aux Cerqueux-sous-Passavant a été refaite pour un montant de 30 000€. Ces travaux correspondent à la réfection de la chaussée, incluant l'enrobé des trottoirs.

## Aménagement des bourgs

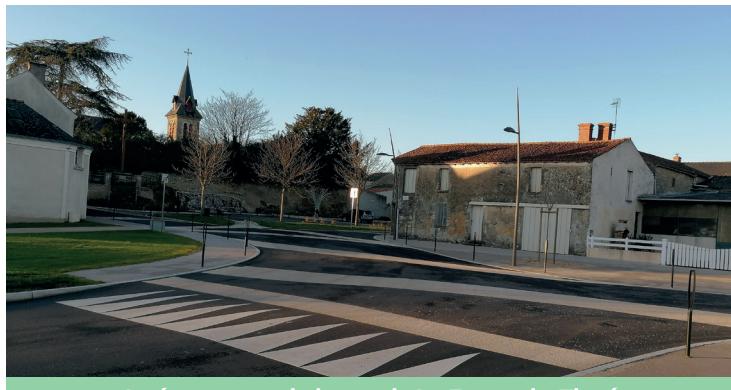
### AVRIL À OCTOBRE



**Aménagement du bourg de Tigné**

Les bourgs de Tigné et La Fosse-de-Tigné ont été réaménagés **d'avril à octobre 2020**. Le but de ces travaux est de sécuriser, d'avoir une meilleure accessibilité, moins d'entretien et un bourg plus accueillant. La traversée des bourgs est désormais limitée à 30 km/h. Les stops ont été supprimés et remplacés par des priorités à droite, pour augmenter la vigilance des automobilistes. Sur les deux communes, des plateaux avec des coloris différents ont été installés pour jouer sur le visuel des automobilistes dans le but de faire ralentir.

# Le Dossier - 5



**Aménagement du bourg de La Fosse-de-Tigné**

Ces travaux permettent aux piétons d'accéder aux différents commerces ou autre sans obstacle tout en sécurisant le cheminement. Les trottoirs sont devenus accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

Ces aménagements limitent les entretiens des trottoirs et rendent les traversées de bourg de Tigné et La Fosse-de-Tigné plus accueillantes.

## Salle des fêtes du Voide

**NOVEMBRE 2019 À JUILLET 2020**

La salle des fêtes du Voide a été complètement rénovée : mise à neuf de l'électricité, installation d'une pompe à chaleur et d'un éclairage Led, remplacement du parquet par du carrelage, démolition et réfection des sanitaires et de la cuisine, isolation et parement extérieur. La salle des fêtes du Voide est prête à vous accueillir dans les meilleures conditions. Le coût total de cette opération est de 270 000€ TTC.

## Les derniers panneaux

**SEPTEMBRE**

Dans le cadre du marché passé auprès de Centaure Systems, 9 panneaux ont été installés à Lys-Haut-Layon, un dans chaque commune. **Le 22 septembre 2020** les 3 derniers panneaux lumineux ont été installés : rue Mabilais à Saint-Hilaire-du-Bois, rue d'Anjou à Tigné et entre la rue de la mairie et la rue de la petite ville à La Fosse-de-Tigné.

## Labellisation France Services

**SEPTEMBRE**

 En septembre 2020 la MSAP (Maison de Service au Public) devient France Services. Le nom change mais l'accueil reste le même. France Service est un dispositif national porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et la Caisse des Dépôts. Ce guichet unique engage 9 opérateurs nationaux (CAF, CPAM, MSA, CARSAT, DGFiP, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Pôle Emploi et La Poste) sur un accueil de proximité. À cela s'ajoutent les partenaires locaux (Initiatives Emplois, Mission Locale, RAM, CLIC, FNATH, Sports et loisirs, FEPEM) qui permettent un accès facilité à leurs services. Cet accueil unique s'adresse à tous les habitants du

territoire Vihiersois. Les communes de Cernusson, Cléré sur Layon, Montillières et Saint Paul du Bois étant partenaires de Lys-Haut-Layon porteur du projet. L'objectif principal est d'offrir un accès de proximité aux différents services publics qui sont aujourd'hui éloignés des territoires ruraux.

France service est situé au centre Socio culturel Le Coin de la Rue à Vihiers. En plus de cet accueil, la municipalité a fait le choix de permettre à ses administrés d'obtenir de l'information et des conseils en mairies déléguées pour les personnes non véhiculées. Chaque agent d'accueil de mairie est présent sur les temps d'ouverture pour vous accompagner dans toutes vos démarches.

Pour plus de renseignement ou d'information il est possible de contacter Solène Vielle au 02.41.75.42.70 ou par mail : vihiersois@france-services.gouv.fr.

## Des sanitaires flambant neufs à l'école

**JUILLET À OCTOBRE**

Les sanitaires de l'élémentaire de l'école Camille Claudel ont été complètement réhabilités dans un souci d'hygiène et de confort. En effet ils étaient vétustes, malodorants et l'accès n'était pas adapté aux enfants en situation de handicap.

Les deux blocs (garçons et filles) ont intégralement été réhabilités : changements des toilettes, des lavabos, des



cloisons et de la faïence. Ces travaux d'un montant de 52 340€ apportent un coup de jeune à l'école grâce à des couleurs dynamiques : vert anis pour les garçons et rouge cerise pour les filles. Des sanitaires modulaires ont provisoirement été installés sur un côté de la cour de l'école pendant la durée des travaux qui ont débuté début juillet et se sont terminés fin octobre 2020. Ils ont été réalisés par des entreprises locales mais également par des agents des services techniques qui ont notamment procédé à la démolition des anciens blocs sanitaires et réalisé la peinture.

## Enfouissement des réseaux

La commune œuvre pour embellir les rues de Lys-Haut-Layon en supprimant les réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairages publics disgracieux. En 2020 ces travaux ont été réalisés Chemin de la Coulée à Tancoigné en début d'année, Rue du Lys au Voide cet été et rues du Comte Hector et des Quatre Chemins à Vihiers en novembre.

## Lotissement le Moulin d'eau

**OCTOBRE**

Le Moulin d'Eau, opération d'habitat de la commune déléguée de Trémont, a été viabilisé. Il prévoit 6 lots de

# 6 - Le Dossier

431 à 624 m<sup>2</sup>, pour un prix de 29 € du m<sup>2</sup>. Situé à proximité immédiate du cœur de bourg, le terrain offre un point de vue imprenable sur le Ruisseau de Chantemerle et les jolis paysages de notre campagne viticole.

Vous pouvez dès à présent prendre connaissance du règlement du lotissement auprès du Service Urbanisme, et vous positionner sur votre lot préféré.

## Foyer des jeunes Saint-Hilaire-du-Bois

### OCTOBRE

Les deux dernières semaines d'octobre, les services techniques ont effectué des travaux de rénovation (isolation, chauffage, éclairage et peinture) du foyer des jeunes de Saint Hilaire-du-Bois en collaboration avec les jeunes.

## Réserve de défense incendie

### NOVEMBRE

En novembre, une réserve de défense incendie de 120 m<sup>3</sup> a été installée à la Roche Coutant à Tigné. Les soldats du feu seront ainsi assurés d'avoir à disposition le volume d'eau nécessaire en cas de sinistre.

## Vestiaires de l'atelier municipal

En décembre, pour un coût de 48 000€ TTC, les vestiaires de l'atelier municipal de Vihiers, vieillissants, ont été restructurés afin d'accueillir dans les normes, les personnels féminin et masculin.

## Espace culturel André Guiblet

### JUILLET 2019 À DÉCEMBRE 2020



Les travaux d'agrandissement de la bibliothèque/école de musique ont débuté le 15 juillet 2019. Les extérieurs préexistants ont été conservés et valorisés au sein du lieu. Cet agrandissement représente désormais une superficie totale de 763 m<sup>2</sup>. Au rez-de-chaussée 359 m<sup>2</sup> sont dédiés aux livres et supports numériques auxquels s'ajoutent 100 m<sup>2</sup> de stockage pour les livres de l'Agglomération du Choletais et du Bibliopole. La bibliothèque de Vihiers devient donc une médiathèque tête de réseau. À l'étage 167m<sup>2</sup> sont consacrés à l'école de musique. Ce projet a été porté par l'Agence Grégoire Architectes et représente un coût de 1 750 000€ TTC subventionné à hauteur de 750 000€ par le Conseil Régional des Pays de la Loire.

Les abords de l'espace culturel sont aménagés en voirie, parking, espace vert et mobilier urbain pour un montant de 265 880€ TTC subventionnés à hauteur de 92 000€ par l'Etat.

L'espace culturel ouvrira ses portes début février 2021,

nous vous donnons rendez-vous pour l'inauguration le 17 avril 2021.

## Toiture de l'église de Nueil-sur-Layon

### SEPTEMBRE À JANVIER 2021

La réfection de la toiture de l'église a débuté en septembre 2020. L'entreprise Pairochon s'est occupée de la zinguerie et a partiellement refait la couverture. La reprise de la charpente a quant à elle été effectuée par l'entreprise LMB. La fin des travaux est prévue pour fin janvier 2021. Coût total des travaux 120 000€ TTC.

## Théâtre Saint Charles

### DÉCEMBRE

Les loges du théâtre Saint Charles à Nueil-sur-Layon ont été mises aux normes sécurité incendie via l'installation de portes coupe-feu et d'un placo coupe-feu au plafond. La salle a également été remise aux normes électriques et la sonorisation a été refaite (pour 22 000€).

La rénovation de la salle en elle-même est prévue pour 2021.

## Centre aquatique Lysséo

### OCTOBRE 2019 À JUILLET 2021



L'Agglomération du Choletais se devait de disposer de deux piscines pour diriger les élèves des écoles et collèges du territoire, afin que le temps d'activité ne soit pas plus court que le temps consacré au transport.

Lys-Haut-Layon a donc été désignée pour accueillir cette seconde piscine. Le coût se porte à 10 644 000€ et la participation de Lys Haut-Layon est d'au moins 1 000 000€ ; le coût du fonctionnement sera assuré par l'Agglomération du Choletais. L'ancienne piscine de Vihiers a été totalement démolie et désamiantée.

Le Centre Aquatique nommé Lysséo comprendra trois bassins : un de compétition avec cinq couloirs d'une longueur de 25 mètres et 12,5 mètres de large ; un bassin d'apprentissage qui a une variabilité de profondeur et enfin la pataugeoire de 40m<sup>2</sup> pour les 0 à 4 ans. Le site comprendra une partie détente avec sauna et hammam et également une plage et un espace de jeux d'eau.

La piscine sera chauffée avec le réseau de chaleur de l'entreprise de méthanisation. La commune de Lys-Haut-Layon agit en tant que concessionnaire et a déjà procédé au raccordement du réseau. La pose de l'échangeur dans le bâtiment est prévue pour le début d'année 2021.

La fin des travaux et l'ouverture sont prévues en juillet 2021.

# La gestion de la crise de la Covid-19

## ORGANISATION GÉNÉRALE DES AGENTS DE LA COMMUNE

À partir du 16 mars 2020, la plupart des agents administratifs de Lys-Haut-Layon était en télétravail pendant la totalité du confinement. Chaque semaine se tenait une réunion en visioconférence avec l'ensemble des responsables de service afin d'échanger sur l'organisation générale et chaque projet en cours.

### Les mairies déléguées

La mairie de Lys-Haut-Layon et les mairies déléguées étaient fermées au public afin de limiter au maximum les contacts. Le standard téléphonique a été maintenu grâce à un roulement des agents, afin d'assurer une continuité du service public du lundi au vendredi. Ces permanences téléphoniques permettaient de traiter les demandes urgentes tel que le portage de repas, l'état civil ou le soutien aux personnes isolées.

### Le service urbanisme

Le service urbanisme et l'instruction des dossiers ont été réouverts à partir du 20 avril afin de préparer au mieux le déconfinement. Un agent a depuis été recruté pour renforcer l'équipe d'urbanisme dans cette période particulière où les sollicitations se sont accumulées, créant un flux conséquent.

### Les agences postales

Les agences postales communales (Les Cerqueux-sous-Passavant et Nueil-sur-Layon) sont restées ouvertes, uniquement pour les opérations bancaires.

Pour le deuxième confinement tous les agents communaux ont continué à travailler afin d'assurer une continuité de service puisque les services publics restaient ouverts.

## SOUTIEN AUX PERSONNES ISOLÉES

Lors du premier confinement, tous les maires délégués, ont pris contact avec certaines personnes vulnérables de leur commune, pour leur venir en soutien en faisant le point sur leurs moral et besoins et les orienter vers le réseau d'entraide mis en place par le Centre Socioculturel.

Durant cette période le logement d'urgence et l'abri Saint Nicolas ont été occupés pendant toute la durée du confinement.

Depuis le mois de novembre la commune a mis en place un registre afin de pouvoir contacter et conseiller les personnes isolées en cas de situation exceptionnelle comme celle-ci.

Plus d'informations sur le registre communal :  
Solène VIELLE : 02 41 75 42 70 / [ccas@lyshautlayon.fr](mailto:ccas@lyshautlayon.fr)

## ORGANISATION DES ÉLUS



Habituellement les maires et adjoints se réunissent chaque semaine pour faire le point sur la vie et les projets de la commune, cela s'appelle la conférence municipale.

Pendant le confinement de mars, les conférences municipales ont été maintenues en viso chaque jeudi. Le compte rendu était transmis à l'ensemble des nouveaux élus afin d'assurer une bonne transition pour leur prise de fonction.

Le conseil municipal initialement prévu le 20 mars a été annulé. Suite au déconfinement l'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu le 28 mai avec l'élection du maire, des maires délégués et des adjoints dans le respect des règles sanitaires.

Depuis le mois de novembre les conseils municipaux ont été délocalisés à la salle des fêtes de Trémont afin de faire respecter les distanciations physiques entre les élus.

## LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Les agents en charge du portage de repas ont poursuivi la distribution à domicile lors des deux confinements avec un même protocole strict permettant de croiser au minimum les bénéficiaires pour les protéger.  
 - Dans un premier temps les agents en charge du portage de repas ont été équipés en masques et gants.  
 - Puis il a été demandé aux bénéficiaires de laisser leur glacière sur le pas de leur porte pour que les agents communaux y laissent leurs repas.

## SOUTIEN AUX ACTEURS LOCAUX

La commune s'est proposée de suspendre les loyers de l'association L'autre perception qui se trouve dans l'impossibilité de maintenir ses activités dans le contexte actuel. Les loyers de la Maison de Santé ont été gelés, pour les praticiens, pendant 15 jours lors du premier confinement.

Enfin, la commune s'est accordée pour une gratuité d'occupation du domaine public, pour les restaurants et cafés pour l'entièreté de l'année 2020.

# 8 - Le Dossier



## GROUPES SCOLAIRES (écoles, cantines, périscolaires)

Dès le début de la crise sanitaire, les écoles, cantines et accueils périscolaires ont été fortement impactés.

Dès la fermeture des établissements scolaires, le 16 mars 2020, la commune a organisé, en étroite collaboration avec les enseignants, un accueil pour les enfants de personnels prioritaires pendant le confinement. Tous les agents travaillant dans les écoles ont été sollicités ponctuellement ou de manière régulière, à tour de rôle, pour accueillir ces enfants.

### Le 11 mai, les écoles ont été réouvertes avec un protocole strict :

- Au maximum la moitié des effectifs pouvait être accueillie.
- Le protocole obligeait une distance de minimum un mètre entre chaque élève ou adulte.
- Le port du masque était d'ores et déjà obligatoire pour tous les personnels
- L'hygiène des locaux a été extrêmement renforcée : désinfection des sanitaires après chaque passage, désinfection des sols, tables, chaises, poignées de portes, interrupteurs au moins une fois par jour. Le temps consacré au nettoyage a été augmenté pour permettre le respect du protocole.

Le protocole a été appliqué de manière similaire dans les écoles, les cantines et les accueils périscolaires.

Pour limiter les brassages, il a fallu repenser le fonctionnement des services qui accueillent des élèves d'écoles différentes. Il a notamment été fait le choix de mettre en place deux sites différents de périscolaire à Tigné : un site pour les élèves de l'école publique et un site pour les élèves de l'école privée.

**Comme tous les enfants ne pouvaient être accueillis à l'école, la commune a mis en place un dispositif d'accueil complémentaire dès le 14 mai 2020. Ce service a été organisé en partenariat avec le Centre socioculturel. Il était proposé pour tous les élèves de Lys Haut Layon, qu'ils soient scolarisés dans une école publique ou privée.**

La situation sanitaire s'étant améliorée, le gouvernement a décidé d'un **retour de tous les enfants à l'école le 22 juin 2020**. Le protocole sanitaire a été assoupli. Cependant, il restait des contraintes de distance entre les enfants et/ou adultes, des exigences fortes en termes d'hygiène des locaux. La difficulté a consisté à accueillir tous les enfants avec des consignes sanitaires encore importantes malgré l'allègement par rapport au mois de mai.



Accueil complémentaire - mai 2020



Rentrée scolaire 2020 - Restaurant scolaire

**En septembre**, l'accroissement de la circulation du virus a incité le gouvernement à resserrer les mesures sanitaires. Un nouveau protocole s'est donc imposé à compter du 2 novembre 2020. Il a été demandé aux élèves de classes différentes de ne plus se mélanger, à l'école mais également à la cantine et à la périscolaire. Les élèves à partir du CP ont également été dans l'obligation de porter le masque.

Les années scolaires 2019/2020, puis 2020/2021 resteront des moments très particuliers dans la vie des élèves et dans le travail au quotidien du personnel. Cependant, cette période si particulière montre à quel point les enfants et les adultes arrivent à réinventer les relations. Chacun s'adapte pour poursuivre sa scolarité ou son travail. Chacun trouve des astuces pour montrer son sourire derrière le masque. Nos yeux deviennent nos meilleurs ambassadeurs.

## HALTE-GARDERIE

En raison de la crise sanitaire, la halte-garderie a été fermée au public du 16 mars au 11 mai, pendant cette période l'équipe a accueilli les enfants du personnel prioritaire. Depuis la réouverture, les enfants sont accueillis normalement dans le respect des gestes barrières.

# Et du côté associatif ?

Certaines associations ont fait preuve d'ingéniosité pendant les confinements... en voici quelques exemples :

## ALLIANCE CHAMOIS PATRIOTE VIHIERS

**L'ACPV** a repris avec plaisir le chemin de la salle du Domino dès septembre, en suivant le protocole sanitaire. La commune de Lys-Haut-Layon les a assisté dans ce contexte en accentuant les opérations d'entretien. Les cours en présentiel ayant à nouveau dû être annulés à partir de début novembre, l'association a su s'adapter pour garantir une activité physique à ses adhérents, avec l'envoi de fiches d'entraînement ou de lien vers le site de la FFGYM. L'union du groupe a également pu être maintenue via des visioconférences : ces moments de partage relancent la motivation de tous. Malgré les annulations successives, l'ambition reste d'offrir une représentation du travail effectué : l'association espère relancer ses compétitions en mars 2021. L'équipe de dirigeants, tous les bénévoles, œuvrent aux côtés des entraîneurs et professeurs de danse pour animer au mieux le club dans ces circonstances particulières.

Site : <http://club.quomodo.com/acpvihiers>.

## AS ST HILAIRE-VIHIERS-ST PAUL



Bien que déçus d'avoir dû stopper leurs activités de mars à juin, puis de nouveau d'octobre à décembre, les éducateurs de **l'ASSHVSP** ont tout de même proposé de nombreuses activités durant ces périodes de confinement à travers des défis techniques, du renforcement musculaire ou encore des rencontres en visioconférence dans le but de garder un contact régulier avec les enfants.

## ZUM'FIT

Afin d'assurer tous ses cours hebdomadaires, **ZUM'FIT** a proposé des vidéos et «live» à ses adhérent(e)s. Pour chacun de ses 6 concepts sportifs, les adhérent(e)s recevaient chaque semaine une nouvelle vidéo du cours via une chaîne privée YouTube. L'essentiel était que chacun(e) puisse se défouler et s'entretenir à la maison avec le sourire ! Des «live» ont aussi été proposés afin de favoriser l'échange et l'interaction. Des cours de Strong®, pilates et le petit nouveau yoga vinyasa sont maintenant proposés. Des évènements ponctuels sont à venir en présentiel : des stages de yoga vinyasa, des stages de Zumbini®, et des stages de Strong®.

Le confinement était également une période compliquée pour les personnes fragiles, seules ou dans le besoin... D'autres associations ont réussi à maintenir le lien social avec les plus démunis.

## LES RESTOS DU COEUR

**Les Restos du Coeur** ont été confrontés à une baisse de bénévolat liée à l'âge, les craintes et états de santé de certains. Progressivement, en se recentrant, selon le nombre de bénévoles disponibles et leurs missions essentielles d'aide alimentaire, les Restos du Coeur ont mis en œuvre une stratégie de réouverture dans le respect des mesures sanitaires. C'est ainsi que depuis le 3 avril, les bénévoles ont pu assurer toutes les semaines la distribution alimentaire en faveur d'une quarantaine de personnes accueillies, avec des procédures strictes. L'association tient à remercier les services du centre social qui, pendant cette période, ont mis à disposition des chauffeurs-livreurs bénévoles afin de porter les colis aux personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.

## VIHIERS HANDBALL

Pendant les confinements, l'association **Vihiers Handball** a organisé des exercices cardio et renforcement musculaire en visioconférence deux fois par semaine à destination des jeunes des équipes -14 ans à -16 ans. Elle a également proposé des défis sportifs toutes les semaines pour toutes les équipes du club sur leur page Facebook, page Instagram et site internet [www.hbcvihiers.fr](http://www.hbcvihiers.fr).

## CINÉVIDÉASTES AMATEURS

Durant le confinement, **le club des Cinévidéastes Amateurs Vihiersois** a essayé de continuer à se réunir en visioconférence, faute de pouvoir se retrouver autour d'évènements. Cela leur a permis d'expérimenter (parfois avec difficultés mais jamais sans humour) ce nouveau moyen de communication mis à leur disposition. Mais chacun attend le moment où il sera possible de se retrouver «sur le terrain» autour d'un projet commun. De nombreux clips, reportages, anciens films ont été mis sur leur blog ; toutes ces vidéos (Souvenirs sous l'occupation, le grenier d'André, chantier éolys, cérémonie du 11 novembre, etc...) peuvent être visionnées sur le site : [videastesamateurs.vefblog.net](http://videastesamateurs.vefblog.net).

## ADMR

**L'ADMR** a tout mis en œuvre pour assurer la continuité de ses services auprès des personnes les plus fragiles et maintenir le lien social grâce à la mobilisation de tous, salariés et bénévoles. Le service à domicile a été maintenu en s'assurant de préserver chacun avec les équipements qui s'imposent.

## 10 - Vie municipale

# Qui sont vos élus

LE MAIRE



Médéric  
THOMAS

LES ADJOINTS ET MAIRES DÉLÉGUÉS



François  
PINEAU



Marie-Françoise  
JUHEL



Daniel  
FRAPPREAU



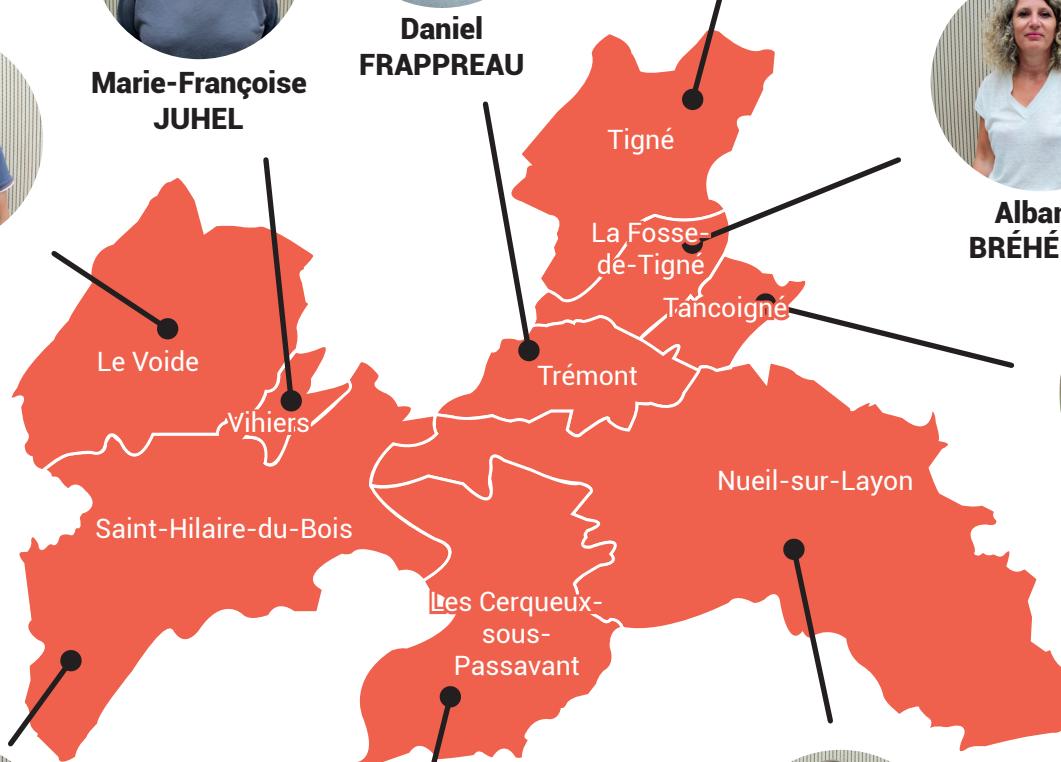
Patrick  
TAVENEAU



Albane  
BRÉHÉRET



Christine  
DECAËNS



Fabrice  
MAILLET



Didier  
BODIN



Antoine  
BEAUSSANT



CHRISTIANE GASTÉ  
Première adjointe



ANITA REULLIER  
Troisième adjointe



RAPHAËL BRUNET  
Deuxième adjoint



BENOÎT PIERROIS  
Quatrième adjoint

LES ADJOINTS

# Vie municipale - II

## LES CONSEILLERS

### PHILIPPE ALGOËT

Conseiller municipal délégué à la santé et à l'hôpital - Vihiers

### DOMINIQUE BAUDONNIERE

Conseillère municipale déléguée à l'enfance jeunesse et aux affaires scolaires - Le Voide

### BERNARD ALIANE

Tigné

### ARNAUD BREVET

Saint-Hilaire-du-Bois

### ÉMILIE BREVET

Saint-Hilaire-du-Bois

### PASCALE CADU

Trémont

### ISABELLE CHARRIER

Nueil-sur-Layon

### ELISABETH CRAMOIS

Vihiers

### GEORGES DALLOZ

Tancoigné

### URSULA FONTAINE

Vihiers

### PIERRETTE FOURNIER CHAUVIGNÉ

Le Voide

### CORINNE GRIMAUD

Nueil-sur-Layon

### BERTRAND GROLLEAU

Tancoigné

### YOLANDE HUBLAIN BOUDIER

Vihiers

### ROGER HUMEAU

Les Cerqueux-sous-Passavant

### FRÉDÉRIC MATIGNON

Le Voide

### MARINA MARTIN

Les Cerqueux-sous-Passavant

### JOSÉ PERCHER

Nueil-sur-Layon

### VANESSA ILLAN

Vihiers

### VANESSA ROUAULT BERNIER

Tancoigné

### SONIA ROY

La Fosse-de-Tigné

## Composition des commissions

ÉCONOMIE INTERCOMMUNALITÉ FINANCES	VOIRIE ASSAINISSEMENT DÉCHETS MÉNAGERS RÉSEAUX	BÂTIMENTS	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE URBANISME	AGRICULTURE ENVIRONNEMENT TRANSPORTS ALTERNATIFS
Médéric THOMAS	Didier BODIN	François PINEAU	Patrick TAVENEAU	Raphaël BRUNET
Daniel FRAPPREAU	Christine DECAËNS	Bernard ALIANE	Arnaud BREVET	Didier BODIN
Antoine BEAUSSANT	Bernard ALIANE	Arnaud BREVET	Raphaël BRUNET	Ursula FONTAINE
Didier BODIN	Arnaud BREVET	Christine DECAËNS	Ursula FONTAINE	Daniel FRAPPREAU
Albane BRÉHÉRET	Daniel FRAPPREAU	Corinne GRIMAUD	Bertrand GROLLEAU	Corinne GRIMAUD
Christine DECAËNS	Bertrand GROLLEAU	Yolande HUBLAIN	Frédéric MATIGNON	Bertrand GROLLEAU
Ursula FONTAINE	Frédéric MATIGNON	BOUDIER	Marina MARTIN	Marie-Françoise JUHEL
Marie-Françoise JUHEL	José PERCHER	Roger HUMEAU	José PERCHER	José PERCHER
Fabrice MAILLET	Patrick TAVENEAU	Benoît PIERROIS	Benoît PIERROIS	Benoît PIERROIS
José PERCHER		Vanessa ROUAULT		Sonia ROY
François PINEAU		BERNIER		
Vanessa ROUAULT BERNIER		Sonia ROY		
Patrick TAVENEAU				

AFFAIRES SOCIALES SANTÉ	AFFAIRES SCOLAIRES ENFANCE JEUNESSE	SPORT	CULTURE TOURSIM COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIEL	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Antoine BEAUSSANT	Anita REULLIER	Fabrice MAILLET	Christiane GASTÉ	Marie-Françoise JUHEL
Philippe ALGOËT	Dominique BAUDONNIERE	Bernard ALIANE	Albane BRÉHÉRET	Bernard ALIANE
Albane BRÉHÉRET	Antoine BEAUSSANT	Raphaël BRUNET	Philippe ALGOËT	Antoine BEAUSSANT
Emilie BREVET	Albane BRÉHÉRET	Pascale CADU	Isabelle CHARRIER	Elisabeth CRAMOIS
Pascale CADU	Emilie BREVET	Isabelle CHARRIER	Elisabeth CRAMOIS	Christine DECAËNS
Elisabeth CRAMOIS	Georges DALLOZ	Georges DALLOZ	Pierrette FOURNIER	Ursula FONTAINE
Georges DALLOZ	Pierrette FOURNIER	Betrand GROLLEAU	CHAUVIGNÉ	Daniel FRAPPREAU
Christiane GASTÉ	CHAUVIGNÉ	José PERCHER	Marie-Françoise JUHEL	Yolande HUBLAIN
Yolande HUBLAIN	Corinne GRIMAUD	François PINEAU	François PINEAU	BOUDIER
BOUDIER	Marina MARTIN		Vanessa ILLAN	Fabrice MAILLET
Fabrice MAILLET			Vanessa ROUAULT BERNIER	Frédéric MATIGNON
Vanessa ILLAN			Sonia ROY	

# 12 - Vie municipale

## Téléthon

Depuis 3 ans, le Téléthon passe à Nueil-sur-Layon. Ils sont 4 marcheurs suivis d'un camping-car. Le maire et les adjoints les accueillent à la mairie pour le verre de l'amitié, où les échanges sont très intéressants. Ils parcourent 450 kms de Chartres à Frontenay-Rohan-Rohan (79) en une semaine soit 60 kms par jour en duo – La commune déléguée de Nueil-sur-Layon leur offre une salle pour passer la nuit.

Cette année les animations du Téléthon ont été annulées en raison de la crise sanitaire et du confinement. Cependant la commune de Lys-Haut-Layon participera en versant la somme habituelle, dans l'objectif de remporter de nouvelles victoires contre les maladies.

## Projet Éolien

Lors du dernier conseil municipal la motion suivante a été votée : La commune soutient le projet éolien porté par Quénéa, le Champ du Moulin, à proximité de «la Mesloire» à Nueil-sur-Layon. En effet ce projet avait été validé par les équipes précédentes. Les premières études ayant été lancées en 2012. Vous pouvez consulter l'avancée du projet sur le site [www.parceolien-champdumoulin.fr](http://www.parceolien-champdumoulin.fr)

En revanche, considérant qu'aujourd'hui les énergies renouvelables produites sur Lys-Haut-Layon représentent une part satisfaisante de sa consommation annuelle, le conseil municipal a décidé de faire une pause sur le développement de l'éolien.

Une motion défavorable à l'implantation de nouveaux projets éoliens sur l'ensemble du territoire de la commune et jusqu'à la fin du mandat a ainsi été adoptée le 3 novembre dernier.

## Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose des solutions de logements temporaires

*Le CCAS a pour rôle de soutenir les habitants les plus fragiles en contribuant à la lutte contre les exclusions. C'est dans cet objectif que la commune de Lys-Haut-Layon a fait le choix de se doter de deux types de logements pour proposer une solution temporaire à ceux qui en ont besoin.*

### UN LOGEMENT TRANSITOIRE POUR LES PERSONNES SANS ABRI

Depuis de nombreuses années, la commune de Lys-Haut-Layon s'est associée avec la paroisse et l'association 115 pour proposer un logement transitoire aux personnes sans abri. De passage sur la commune, les voyageurs peuvent profiter d'une halte de quelques jours dans l'abri Saint Nicolas. Accueilli par un binôme de bénévoles, ils disposent en plus d'un abri pour se reposer et d'un repas. L'abri a continué à fonctionner malgré la crise sanitaire et le confinement. Il a simplement fallu s'adapter et protéger.

### DEUX LOGEMENTS D'URGENCE POUR REPRENDRE PIED

*En plus de l'abri, la commune a fait le choix de proposer un type d'hébergement toujours temporaire mais malgré tout plus pérenne.*

Depuis 2018, un logement d'urgence pouvant accueillir une personne seule, un couple ou une personne avec enfant est proposé en lien avec les travailleurs sociaux du département. Il est destiné aux personnes se retrouvant sans solution d'hébergement et pour qui une mise à l'abri est nécessaire. Ce petit logement permet un temps d'hébergement plus long en échange d'une redevance symbolique, le temps de trouver un logement durable ou de solutionner une situation budgétaire difficile. En 2019, ce logement a été occupé durant 4 mois. En 2020, 6 mois.

Les élus ont émis le souhait de proposer un logement plus grand en plus de l'existant, pour 2021. Ce logement est destiné à accueillir une famille avec enfants. Selon le même principe que le 1<sup>er</sup> logement, il a pour objectif de permettre une pause le temps de trouver une solution pérenne aux difficultés rencontrées.

Ces dispositifs sont accessibles sous plusieurs conditions. L'accueil s'y fait soit en accord avec le 115 pour l'abri Saint Nicolas, soit suite à une demande d'un travailleur social pour les logements d'urgence.

Le CCAS reste présent pour toute personne en difficulté sur la commune. Chacun sera entendu et accompagné vers la réponse adaptée à sa situation.

## Urbanisme au quotidien

*Cette année si particulière vous a amené à être plus présent dans votre maison, et vous a peut-être donné des envies de changement, de travaux, d'amélioration... voire même de déménagement. La commune encourage les démarches de rénovation et d'amélioration de l'habitat, mais il vous faut impérativement vous renseigner auprès du service urbanisme de la faisabilité de vos travaux, avant même d'envisager la signature d'un devis ou la commande de matériaux.*

*À titre d'exemple, sont notamment soumis à déclaration préalable : Réfection des toitures, Ravalement de façades et/ou isolation par l'extérieur, Réfection, suppression ou ajout d'ouvertures, Aménagement des combles et/ou pose de fenêtres de toit, Pose de panneaux photovoltaïques, Édification d'une clôture, Installation d'un abri de jardin de plus de 5 m<sup>2</sup>... Cette liste n'est pas exhaustive, et chaque cas est particulier. Nous vous invitons donc à anticiper vos démarches et faire connaître votre projet au plus tôt. Le service Urbanisme se tient à votre disposition pour étudier votre projet et vous accompagne dans l'élaboration de votre dossier.*

# Actualités - 13

## Le Ciné'fil, toujours actif



Pendant le confinement du printemps et la fermeture du cinéma, le Ciné'fil a pu maintenir la relation avec ses spectateurs grâce aux réseaux sociaux et la solidarité entre les cinémas de France pour continuer à communiquer sur la création et la diffusion cinématographique.

À la réouverture du Ciné'fil début juillet 2020, de nombreux spectateurs ont poussé les portes du cinéma et témoigné de leur besoin de voir des films sur grand écran ou d'assister à des soirées thématiques. L'association leur est très reconnaissante pour leur présence en grand nombre à leur 2 événements du mois d'Octobre : un Ciné Doc avec un jeune réalisateur Thomas Baudre et un Ciné concert organisé en partenariat avec l'association Premiers Plans d'Angers et le Crédit Mutuel.

Pour cette année 2021, d'autres projets d'événements sont prévus comme par exemple, la 2ème édition du Festival Aventure(s) Cinéma qui se tiendra du 17 au 22 Mai 2021, organisée en partenariat avec l'association Premiers Plans d'Angers. La programmation s'oriente autour de la thématique de l'Évasion (films récents et de patrimoine, courts métrages, films d'animation, ateliers découvertes, animations...). En parallèle, le Ciné'fil accueille un dispositif exceptionnel, unique en France, intitulé Une Journée Particulière, qui est un tournage de cinéma avec des collégiens du département encadrés par des professionnels.

## Les objectifs de Terre en Vie-Pays de Vihiers



L'association « Terre En Vie-Pays de Vihiers », née en décembre 2019, a pour but de soutenir les citoyens dans la réappropriation des sujets qui les concernent (démocratie locale, aménagement du territoire,...).

Pour l'année 2021, l'association projette de mettre en place une commission extra municipale du temps long qui représenterait les intérêts de la Nature et des générations futures. Cette assemblée d'habitants s'informera et se formera sur les causes et sur les conséquences du dérèglement climatique, sur la réalité de l'effondrement de la biodiversité, puis proposera des solutions adaptées à notre territoire.

Pour rejoindre l'association : terreneviepaysdevihiers@gmail.com

## Réglez vos factures chez votre buraliste



Un nouveau dispositif « paiement de proximité » permet désormais de régler en espèces et en carte bleue les factures émises par la collectivité, les amendes et les impôts en phase amiable de moins de 300€ chez les buralistes-partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif.

### COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Chaque facture concernée par ce dispositif dispose d'un QR code permettant d'identifier l'usager et le montant de sa facture. Les informations restent confidentielles.

### OÙ ?

Sur la commune de Lys-Haut-Layon, deux buralistes proposent ce dispositif : le **Bar du Centre**, place Charles de Gaulle à Vihiers et le **Tempo**, place d'Armes à Nueil-sur-Layon.

## Visiteurs à domicile

Centre Socioculturel



Un nouveau partenariat entre le Coin de la Rue, l'Agglomération, du Choletais et la médiathèque de Vihiers propose le portage de livres pour les personnes isolées. Pour connaître les conditions d'attribution, contactez le Centre socioculturel ou la médiathèque de Vihiers.

Pour être bénévole, appeler Mme Poupet au CSC Le Coin de la Rue au 02 41 75 42 70.

## Solidarité

A vu du contexte sanitaire, la dégradation de la situation sociale de familles est de plus en plus importante et laisse augurer une recrudescence forte des besoins, autant alimentaires qu'en nombre de bénévoles.

### Pour soutenir les plus démunis :

#### Restos du cœur :

Marie-Antoinette BOULEAU : 06 40 05 05 12,  
Gilbert QUINCHON : 06 15 17 07 87

## Rappel - Élagage des haies

Afin de permettre à Anjou Fibre d'accéder aux infrastructures existantes pour déployer la fibre, il est nécessaire de procéder à un élagage préventif des haies et de la végétation situées à proximité des réseaux.

En tant que propriétaire, l'article L.51 du code des postes et communications électroniques prévoit qu'il vous appartient d'accomplir les opérations d'élagage de vos plantations situées aux abords de réseaux et ce, y compris lorsque le réseau n'est pas situé sur votre propriété mais sur le domaine public.

Les haies situées à proximité des réseaux aériens nécessitent un entretien régulier.

## École de musique

Après une année scolaire 2019-2020 bouleversée par la crise sanitaire, l'école de musique intercommunale a effectué une bonne rentrée en septembre : (ré)inscriptions en ligne, hausse des effectifs, équipe pédagogique stable.

Ayant passé 1 an et demi à la maison Fisson, chemin du Verger à Vihiers, l'école de musique réintègre ses anciens locaux rénovés en janvier, et fait peau neuve. Elle s'appelle désormais « **École de musique Lys Haut-Layon** ». Son conseil d'administration a été en partie renouvelé avec à sa tête, Hubert Deffois et Etienne Cottenceau. Malgré le re-confinement l'école de musique a su s'organiser et souhaite assurer une saison musicale satisfaisante au premier semestre 2021.

# 14 - Découvrir

## Bienvenue à Maud AUNEAU - Réflexologie

Infirmière depuis 15 ans, Maud AUNEAU a soigné, accompagné et soutenu tous ceux dont l'état de santé le nécessitait. Dans cette continuité de «prendre soin», Maud s'est formée à la réflexologie plantaire.

Suite à sa certification Maud a choisi Vihiers pour s'installer.

À l'issue d'une année de formation à l'école de Réflexologie Plantaire Intégrative Estelle Eden, Maud a été certifiée en décembre 2019.

Elle propose aujourd'hui des séances individualisées pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins de chacun. Ces séances sollicitent les capacités naturelles du corps à rétablir l'équilibre favorable à notre capital santé.

### Son CV

Réflexologue certifiée

Affiliée à la FFR (Fédération Française de Réflexologie)

Stage à la Ligue contre le Cancer de Nantes

Stage auprès du personnel du CHI Lys Hyrôme site de Vihiers

Mémoire de fin d'étude sur les troubles du sommeil

**Le cabinet :** 20 rue Edith Piaf, Vihiers 49310 Lys-Haut-Layon

**Contact :** maud.auneau@gmail.com - 06 16 72 70 15



## L'autre perception, mise à disposition d'ateliers créatifs

L'association qui met actuellement à disposition des ateliers créatifs souhaiterait élargir son champ d'activité aux particuliers en autonomie ou à plusieurs.



L'autre perception met à disposition des ateliers de création à Julien Pinault, peintre et sculpteur, et à Mathilde Clémencelle, marionnettiste.

L'association est en train d'écrire un nouveau projet associatif : elle souhaite ouvrir le lieu

aux Vihiersois(es) qui souhaiteraient faire des loisirs créatifs en autonomie, en famille ou entre amis (à partir de 12 ans).

Pour en savoir plus et participer à la mise en place du projet : rendez-vous à l'Assemblée Générale de L'autre perception le samedi 13 février à 18h au 24 rue de l'école à Vihiers.

**Renseignements :** 06 28 29 16 03 – lautreperception@gmail.com

## U.S.N Section Gym

L'association propose des exercices adaptés au rythme de chacun en travaillant l'équilibre, la souplesse, la force, le cardio et l'endurance, qui impactent sur différentes parties du corps : cervicale, épaules, ceinture abdominale, jambes, fessiers etc.

U.S.N propose des séances de découverte. Les cours sont tous les lundis (sauf vacances scolaires) salle des sports rue de la grise à Nueil-sur-Layon.

Renseignements : M. REVET : 02.41.59.52.41

A. GRIMAUD : 02.41.59.51.90

## Permanences Finances Publiques

Dans le cadre du dispositif France Services, une permanence sans rendez-vous des Finances Publiques (impôts, taxes locales, facturation cantine,...) aura lieu en mairie de Vihiers, tous les 15 jours le mercredi matin (9h-12h) à partir du 6 janvier 2021, à destination des particuliers.

## Cours de sport en ligne

L'association **Tigné Sports et Loisirs** met en ligne ses cours sur sa chaîne Youtube, en partenariat avec **Profession Sport et Loisirs**, soutenue financièrement par la conférence des financeurs pour leur programme senior, et par l'Agence du Numérique en Santé pour les autres cours.

Privés de sport en raison du contexte sanitaire, les adhérents de TSL vont pouvoir reprendre leurs activités physiques avec leur animateur habituel.

Retrouvez des playlists variées, en fonction de vos attentes, de votre pratique et de vos envies sur la chaîne Youtube «Profession sport et loisirs Maine et Loire».

Chaque jour à 10h30 une vidéo est mise en ligne, avec des thématiques diverses. Les professionnels du territoire vous proposent des cours de HIIT, PILATES, GYM DOUCE, YOGA, BODY KARATE, GYM SUR CHAISE...

**Contact TSL :** Patrick DECAËNS - Président : assotsl@gmail.com - 07 69 88 41 55

**Contact PSL49 :** Régis DESVALLOON - Directeur : regis.desvallon@profession-sport-loisirs.fr - 06 27 38 23 34

# Tribune des élus - 15

## CLIN D'OEIL DES ÉLUS DU RENOUVEAU CITOYEN DU VIHIERSOIS HAUT LAYON

Suite aux élections municipales de mars dernier lors desquelles nous avons obtenu grâce à votre soutien près de 40% des suffrages, nous tenions à remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance !

De trente-huit (38) colistiers rassemblés autour d'Ursula FONTAINE, nous sommes ainsi fiers d'avoir pu en intégrer sept (7) au sein du conseil municipal (conformément au mode de scrutin) sur trente-cinq (35) et un (1) sur quatre (4) auprès du conseil communautaire de l'Agglomération du Choletais (Adc), poste attribué à Ursula FONTAINE.

Officiellement « installés » depuis le 28 mai 2020, nous avons à cœur de poursuivre l'engagement que nous avons pris envers l'ensemble des habitants.

Bien qu'au nombre de sept (7) aujourd'hui, nous associons dans notre quotidien nos colistiers mais également celles et ceux qui le souhaitent dans notre démarche d'écoute, de proximité, de bienveillance et de transparence et ce en mettant en avant nos/vos connaissances du territoire, nos/vos expériences respectives dans les différents domaines tels que le social/médical, l'aménagement, les affaires scolaires, la communication, l'environnement, l'urbanisme.

Bien que les votes effectués lors de l'élection du conseil municipal du 28 mai ne nous aient pas laissé de postes de maires délégués ou adjoints, nous nous sommes volontairement positionnés en tant que membres actifs du conseil municipal au même titre que les autres membres du conseil au travers des différentes commissions mises en place.

Cette intégration dans les différentes commissions nous permet, en effet, d'être informés, de travailler et participer aux dossiers en cours et à venir, ce, en collaboration avec l'ensemble des élus et des agents administratifs et techniques de la commune de Lys-Haut-Layon.

### DANS LE DÉTAIL :

**Commission «Economie – Intercommunalité – Finances»**  
présidée par Médéric THOMAS et Daniel FRAPPREAU :  
Ursula FONTAINE ; Vanessa ROUAULT/BERNIER  
(suppléante de Marie Françoise JUHEL pour les artisans-commerçants de LYS HAUT LAYON) ; José PERCHER

**Commission « Voirie – Assainissement – Déchets ménagers - Réseaux »**  
présidée par Didier BODIN et Christine DECAËNS :  
José PERCHER ; Frédéric MATIGNON

**Commission « Bâtiments »**  
présidée par François PINEAU :  
Vanessa ROUAULT/BERNIER ; Yolande HUBLAIN

**Commission « Aménagement de l'espace - Urbanisme »**  
présidée par Patrick TAVENEAU :  
Ursula FONTAINE ; José PERCHER ; Frédéric MATIGNON

**Commission « Agriculture – Environnement – Transports alternatifs »**  
présidée par Raphael BRUNET :  
Ursula FONTAINE ; José PERCHER ; Yolande HUBLAIN

**Commission « Affaires sociales – Santé »**  
présidée par Antoine BEAUSSANT :  
Vanessa ILLAN; Georges DALLOZ ; Yolande HUBLAIN

**Commission « Sports »**  
présidée par Fabrice MAILLET :  
Georges DALLOZ, José PERCHER

**Commission «affaires scolaires, enfance, jeunesse»**  
présidée par Anita REULLIER et Dominique BAUDONNIERE :  
Georges DALLOZ

**Commission « Culture – Tourisme Communication – Evènementielle »** présidée par Christiane GASTE et Albane BRÉHÉRET :  
Vanessa ILLAN; Vanessa ROUAULT/BERNIER

**Commission « Administration générale »** présidée par Marie Françoise JUHEL :  
Ursula FONTAINE ; Yolande HUBLAIN, Frédéric MATIGNON

Contrairement à ce qu'il est parfois entendu, nous ne nous présentons pas comme une « liste d'opposition » mais bien comme des conseillers municipaux à part entière avec comme état d'esprit le dialogue, l'écoute, l'échange et la pertinence des débats.

Actuellement moins présente qu'elle ne l'aurait souhaitée pour des raisons de santé, sachez qu'Ursula a à cœur de continuer à œuvrer malgré tout, auprès de vous, de nous tous, pour l'ensemble des habitants et reste à l'écoute de l'avancement des dossiers.

Nous restons TOUS à votre écoute pour tous les sujets qui concernent la vie de votre commune de Lys-Haut-Layon et de son territoire.

Nous vous souhaitons, à vous ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2021.  
Quelle soit signe de bonheur et de réussite dans tous vos projets.  
MERCI encore.

# LOCA' / VÉLO

Location de Vélos à  
Assistance Electrique (VAE)

Pré-inscription  
au 02 41 49 47 58  
ou par mail à  
[2roues\(tpc@choletbus.fr](mailto:2roues(tpc@choletbus.fr)



LOCATION LONGUE DURÉE : DE 1 MOIS À 1 AN

Tarifs et informations complémentaires :  
[www.choletbus.fr/autres-services/2-roues](http://www.choletbus.fr/autres-services/2-roues)

**Choletbus**   
2 Roues

**LYS**  
HAUT  
**LAYON**